

Le contrôle fiscal

	2018	2019	2020
1 - LE MONTANT DE L'IMPÔT ÉLUDÉ ET DES SANCTIONS (EN MILLIONS D'EUROS)			
Droits et pénalités dont le recouvrement a été demandé ⁽¹⁾ (a)	11 608	11 731	8 246
Commission (hors montants RCTVA) ⁽²⁾ (b)	1 963	0	0
Crédits d'impôt et taxes non remboursées (CFE et CSP) (c)	1 642	1 780	1 974
Total Résultats financiers (a)+(b)+(c) dont :	15 213	13 511	10 219
Droits nets	12 291	11 226	8 876
Pénalités	2 922	2 285	1 343

⁽¹⁾ Montants STDR complémentaires : 939 M€ en 2018 ; 358 M€ en 2019

⁽²⁾ À compter de 2019 les dossiers sont pris en compte après avis des instances consultatives et autres recours

Détail des droits nets par impôt hors STDR (en millions d'euros) :

Impôt sur les sociétés	3 652	3 020	1 997
Impôt sur le revenu	2 171	1 689	1 094
Taxe sur la valeur ajoutée	2 000	1 760	913
Remboursements de crédit de TVA	1 507	1 697	1 749
Droits d'enregistrement	947	1 242	1 427
Impôt de solidarité sur la fortune devenu Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) en 2018	408	398	352
Impôts locaux	533	504	348
Impôts divers ⁽¹⁾	1 072	917	997

⁽¹⁾ Dont la contribution sociale généralisée (CSG), la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS), la contribution à l'audiovisuel public et les taxes annexes sur le chiffre d'affaires.

2 - LE RENDEMENT BUDGÉTAIRE DU CONTRÔLE FISCAL

Montant des encaissements ⁽¹⁾ suite à contrôle fiscal hors STDR (en milliards d'euros)	7,8	11,0	7,8
Montant des encaissements sur amendes CJIP et CRPC (en millions d'euros) ⁽²⁾	-	530,3	4,8

⁽¹⁾ Montants encaissés au titre des contrôles fiscaux de l'année et des années antérieures et de la relance des déclarations de succession et d'impôt de solidarité sur la fortune. Montants STDR complémentaires : 0,9 Md€ en 2018 ; 0,3 Md€ en 2019

⁽²⁾ 2019 : deux CJIP concernant la fraude fiscale (montant total 530 millions d'euros). 2020 : un seul CJIP concernant la fraude fiscale (montant total 1,4 millions d'euros). En parallèle, les montants des amendes liées à des CRPC s'élèvent à 0,3 millions d'euros en 2019 et 3,4 millions d'euros en 2020

3- PROCÉDURES AVEC ACCEPTATION DU CONTRIBUABLE

Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'une régularisation en cours de contrôle (CFE/CSP)	3 895	36 206	31 268
Nombre de transactions avant MER et règlements d'ensemble conclus	2 167	2 732	2 095

4 - LE CONTRÔLE DES FRAUDES LES PLUS GRAVES

Montant des droits et des pénalités des opérations sur place répressives ⁽¹⁾	4 061	3 553	2 120
Part des opérations répressives par rapport au total du contrôle sur place	28,3 %	27,3 %	25,9 %
Nombre de perquisitions fiscales	201	185	91

(1) Application des pénalités de 40 % ou plus, défaillance comprise

5 - L'ACTION PÉNALE

Nombre de dossiers transmis à l'autorité judiciaire dont :	956	1 826	1 489
Nombre de dénonciations obligatoires au Parquet	-	965	823
Plaintes pour fraude fiscale (après avis favorable de la CIF)	806	672	408
Dossiers transmis à la "police fiscale"	10	41	41
Plaintes pour escroquerie	119	127	212
Procédures d'opposition à fonction	21	21	5
Nombre de CJIP relatives à la fraude fiscale	-	2	1
Nombre de CRPC relatives à la fraude fiscale	-	13	22



	2018	2019	2020
6 - LA COUVERTURE DU TISSU FISCAL (EN NOMBRE)			
Le contrôle des professionnels			
Contrôles sur pièces des professionnels	147 940	137 095	104 586
Contrôles sur pièces des demandes de remboursement de crédit de TVA	122 354	132 723	125 076
Contrôles de la contribution à l'audiovisuel public	61 656	58 122	20 133
Opérations du bureau suite à programmation	6 330	6 923	3 437
Opérations sur place suite à programmation	39 000	35 545	17 483
Instructions sur place des demandes de remboursement de crédit de TVA	2 010	3 051	1 255
Droits d'enquête (art. L. 80 F à L. 80 J du LPF)	1 434	1 358	495
Le contrôle des particuliers			
Contrôles sur pièces de l'impôt sur le revenu	901 633	770 504	580 233
Contrôles sur pièces des impôts patrimoniaux	67 308	64 193	56 537
Contrôles de la contribution à l'audiovisuel public	9 478	8 290	5 590
Contrôles sur pièces des brigades patrimoniales (DNVSF et DIRCOFI)	3 580	3 523	2 684
Examens de la situation fiscale personnelle	3 134	2 646	1 311

Le contentieux

PHASE ADMINISTRATIVE

	2018	2019	2020
Affaires reçues			
<i>Demandes de correction et réclamations au fond</i>			
Impôt sur le revenu	745 975	789 026	772 825
Taxes foncières	314 561	327 303	309 622
Taxe d'habitation	919 524	964 216	808 090
Impôt sur les sociétés et autres impôts directs d'État	50 762	52 879	35 424
Contribution économique territoriale et plafonnement en fonction de la valeur ajoutée	285 393	217 739	172 321
Taxes sur le chiffre d'affaires	40 939	38 800	40 496
Taxe sur les locaux vacants	91 553	93 650	115 737
Droits d'enregistrement	16 359	13 141	10 834
Contribution à l'audiovisuel public	392 278	414 610	365 221
Bouclier fiscal	67	20	4
Prélèvement à la source	-	137 682	42 784
TOTAL (a)	2 857 411	3 049 066	2 673 358
<i>Demandes gracieuses</i>			
Impôt sur le revenu ⁽¹⁾	163 414	110 241	47 954
Taxes foncières	56 469	46 988	42 933
Taxe d'habitation	297 838	218 722	105 757
Impôt sur les sociétés et autres impôts directs d'État ⁽¹⁾	2 019	2 163	22 814
Contribution économique territoriale	27 538	20 566	16 712
Taxes sur le chiffre d'affaires	98 067	92 109	54 100
Droits d'enregistrement	11 031	9 735	9 408
Contribution à l'audiovisuel public	216 826	170 224	110 797
Prélèvement à la source	-	83	36
TOTAL (b)	873 202	670 831	410 511
TOTAL GÉNÉRAL (a) + (b)	3 730 613	3 719 897	3 083 869